

assemblées. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils y éli-
soient un roi ou chef, et un conseil, lesquels
devoient, pendant l'année, ordonner de toutes
les affaires de la société, et principalement de
ce qui concernoit les frais et la dépense.

1380.

ORDRE *de la Passion de Jésus-Christ.* (FRANCE
et ANGLETERRE.)

Fondé en France par Charles VI, et en An-
gleterre par Richard II, lorsque ces princes eu-
rent formé le dessein de reconquérir la terre
Sainte. Leur but étoit qu'en se rappelant les cir-
constances et la fin de la passion de Jésus-Christ,
les croisés vécussent avec plus de piété et de ré-
gularité que n'avoient fait la plupart de ceux qui
les avoient précédés dans la même carrière. Il y
eut plus de onze cents chevaliers qui firent les
trois vœux, et l'on accorda aux grands-mâtres
une autorité qu'un prince auroit enviée.

La marque qui devoit distinguer les cheva-
liers, étoit une croix de gueules (rouge), large

de quatre doigts , orlée d'or en champ d'argent , ayant au centre un médaillon fait de quatre demi-cercles et quatre angles , chargé d'un agneau pascal d'or en champ de sable , c'est-à-dire , sur fond noir. Pag. 155 , pl. X , n° 2.

Pour vêtement , ils devoient avoir une robe bleue descendant jusqu'à mi-jambes , serrée d'une ceinture de cuir noir , et pardessus cette robe , un manteau blanc ouvert des deux côtés depuis les épaules , ayant pardevant une croix rouge large de quatre droigts. A la guerre , ils devoient mettre sur leur cuirasse une casaque blanche descendant seulement jusqu'aux genoux et chargée de la croix de l'ordre , orlée d'or , pour les distinguer des frères servans , dont la croix ne pouvoit être orlée que de soie noire. Leur casque devoit être à l'antique , couvert d'un capuce rouge.

Et comme dans les hôpitaux qu'on se proposoit d'établir , c'étoient les veuves des chevaliers qui devoient avoir soin des malades , on avoit aussi réglé leur habillement , qui devoit consister en une robe blanche , à manches rouges , avec une ceinture rouge orlée d'or , et un manteau blanc ouvert par devant , bordé de rouge et doublé de noir. Elles devoient se couvrir la tête d'un voile blanc , chargé d'une croix rouge aussi bien que le manteau.

Hélyot prétend, t. 8, p. 419, que cet Ordre n'a existé qu'en projet.

1381.

ORDRE de l'*Hermine*, en Bretagne. (FRANCE.)

Jean IV, duc de Bretagne, surnommé le Vaillant, avoit triomphé de la maison de Blois son ennemie (1); il étoit maître paisible de toute la Bretagne, et en avoit assuré la tranquillité au dehors par de bons traités. Pour consacrer un si heureux état de choses, il institue l'ordre de l'*Hermine*, mais avec une circonstance qui distingue cet ordre de tous les autres: il y fait entrer un mélange inconnu jusqu'ici de galanterie et de magnificence: des dames y sont admises sous le nom de *chevalereses de l'Hermine*: et le collier qui doit parer les chevaliers se présente avec un air singulier de richesse et de grandeur.

Ce collier étoit composé de deux chaînes d'or

(1) Voyez, sur les démêlés des maisons de Montfort et de Blois, l'Hist. de France de Velly, sous les règnes de Charles V et Charles VI.